

Le titulaire du CAP AEPE est un professionnel qui exerce auprès de l'enfant de moins de six ans en collectivité ou à domicile.

Il/elle participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant en organisant des activités d'éveil adaptées.

Il/elle réalise des activités de soins du quotidien pour répondre aux besoins fondamentaux des enfants : préparation et aide au repas, soins d'hygiène.

Il/elle réalise également l'entretien des locaux et des équipements.

Lieux d'exercice du métier

A domicile, en crèche collective, accueil collectif de mineurs, en école maternelle, centre de loisirs sans hébergements.

Débouchés professionnels

- Auxiliaire petite enfance,
- Agent d'animation en centre de loisirs,
- Agent en école maternelle publique ou privée,
- Agent social en Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants,
- Garde d'enfants au domicile des parents,
- Assistant.e maternel.le agréé.e après autorisation du Département

Suite de parcours

Après le CAP AEPE, vous pouvez poursuivre votre évolution professionnelle vers :

- Concours Auxiliaire de puériculture
- Concours Educateur de jeunes enfants
- Concours ATSEM
- BPJEPS ou CJEPS
- BAC PRO Services aux personnes et aux territoires
- BAC PRO Accompagnement, Soins et services à la personne

Particularités du contrat d'apprentissage

Votre statut : vous avez le double statut étudiant et salarié

Age : de 18 à 29 ans, sans limite d'âge pour les personnes titulaires d'une RQTH

Contrat : démarrage du contrat jusqu'à 3 mois avant le début de la formation

Période probatoire (période d'essai) : 45 jours

Temps de travail = heures de formation + heures sur le terrain professionnel

Rémunération : CAP sur 1 an, vous percevez la rémunération de 2^{ème} année !

Salaire d'un apprenti en 2021	Moins de 18 ans		18 à 20 ans		21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1 ^{ère} année d'alternance	27% SMIC	419,74 €	43% SMIC	668,47 €	53% SMIC	823,93 €
2 ^{ème} année d'alternance	39% SMIC	606,29 €	51% SMIC	792,84 €	61% SMIC	948,29 €
Salaire d'un apprenti en 2021	26 ans et plus					
	Base de calcul			Montant brut		
	100% SMIC			1 554,58 €		

Le diplôme

Niveau de qualification

Niveau 3

Code RNCP 28048

Code diplôme 500 332 05

Code NSF 332 travail social

Formacode

44041 Petite enfance

Dates de formation

Du 28 août 2023 au 8 juillet 2024

Coordonnées

CFA AZAP

6 Avenue du Château de Gerland
69007 LYON

09 82 37 18 48

contact@azapformation.fr

Contact

Carine CHARLIN

Assistante de formation

Accès

Tram T1 Debourg

Métro B « Stade Gerland »

Places de parking disponibles devant l'établissement.

Recrutement

Le recrutement des candidats au CAP AEPE commence dès le mois de janvier de l'année de rentrée en formation.